

**SNUipp67**  
**Compte-rendu du CTPD du 26 novembre 2009**  
**Bilan de la rentrée**

1) Déclarations liminaires SGEN 2nd degré , SNUipp67-FSU, SNES-FSU, SGEN 1er degré et SE-Unsa.

2) Le SNUipp67 intervient pour dénoncer le manque chronique de remplaçants. L'administration est consciente de la situation et invoque...l'épidémie de grippe !

Nous signalons que des remplaçants sont parfois trouvés avec moins de soucis pour remplacer des collègues qui font grève !

Après un « grand blanc » l'Iena demande dans quelle circonscription cela s'est passé.

3) Bilan de la rentrée dans les collèges : l'accompagnement éducatif.

Les IEN seront associés à l'évaluation du dispositif. L'accent aurait été mis cette année plus sur le "qualitatif" que sur le quantitatif.

250 000 € avaient été alloués et n'ont pas été intégralement consommés. Le reliquat a été transféré sur les bourses.

En ce qui concerne les SEGPA, il y a davantage d'élèves en 5ème et 4ème qu'en 6ème.

4) Premier degré. Le SE intervient sur le coût de l'école européenne dont les moyens sont pris sur la dotation départementale, ce que la FSU avait déjà dénoncé auparavant. Puis sur le surcoût du bilinguisme.

Compte-rendu point par point

**Premier objectif de l'IA:** « mettre à jour le réseau des postes sur la base des évolutions des effectifs en tenant compte des particularités des écoles ».

*Ces études préliminaires ne préjugent en rien des décisions prises à l'issue des commissions départementales (CTPD, CDEN)*

Question du SNUipp67 : Si ces études ne préjugent en rien..., comment se fait-il alors que certains IEN annoncent déjà en conseil d'école la fermeture prochaine de classes ?

Réponse : «Alors, Messieurs les IEN ?» ...qui sourient un peu « gênés » !

IA : «Rien n'est fait, tout est à étudier.»

**Deuxième objectif de l'IA:** « mieux prendre en compte les organisations pédagogiques des écoles ».

Question du SNUipp : «A propos d'organisation pédagogique, votre prédécesseur avait promis d'assouplir l'organisation de l'Aide Personnalisée. Y a-t-il des écoles qui ont déposé des projets et ces projets ont-ils été pris en compte ? »

Réponse de l'IA : Lorsqu'un dispositif est entièrement nouveau, il est bon de le faire fonctionner deux ans de suite afin d'en mesurer les avantages et les inconvénients. Dès la rentrée prochaine, toutes les écoles pourront bien sûr faire remonter leurs projets pédagogiques. L'IA pourrait considérer des projets sur 4 x 1/2 h le matin pour préparer les enfants à ce qui va se faire dans la journée. Mais, le prochain projet devra présenter une plus-value par rapport au projet de cette année.

L'IA n'est pas favorable à l'AP sur la pause méridienne. En revanche, elle verrait d'un très bon œil des projets d'horaires décalés, mais cette organisation demande un consensus au niveau des partenaires de l'école et il faudra donc en discuter longuement.

**Troisième objectif de l'IA:** « remettre à plat le dispositif des RASED dans le cadre de la réforme de l'école ».

Question du SNUipp67 : Le SNUipp demande depuis des années un groupe de travail sur l'ASH en général et les RASED en particulier. Il est nécessaire de faire une carte de leur implantation et nous demandons également quel est le nombre d'élèves pris en charge par rapport au nombre d'élèves concernés.

Réponse : L'IA a reçu les rééducateurs et la demande leur a été faite ainsi qu'aux IEN. Mais c'est très compliqué.

Le SNUipp67 réitère sa demande d'un groupe de travail.

M. Ladaïque (Iena) explique qu'il y a 24 postes qui ne sont gelés ou fermés que temporairement et qu'ils vont être remis l'an prochain. Mais, intervient l'IA, il faut une nouvelle manière d'aborder la question de la difficulté scolaire et redéfinir les missions des RASED par rapport à l'AP. L'objectif est de réajuster avec des équipes partout. Et d'envoyer 30 collègues en formation par an.

**Quatrième objectif de l'IA:** « améliorer le remplacement des enseignants indisponibles ».

Intervention du SNUipp67 : Nous sommes très inquiets à propos des stagiaires / étudiants PE1-Master1 qui doivent effectuer un stage en responsabilité rémunéré. Le SNUipp réaffirme son opposition à ce genre de pratiques qui ouvrent la porte aux enseignants contractuels précaires dans le premier degré. Sur l'initiative de tous les syndicats, nous proposerons une motion en conseil des maîtres refusant les départs en stage s'ils sont remplacés par des étudiants.

Réponse de l'Iena : Il s'agit cette année d'une petite centaine de PE1 dont une dizaine de M1 qui seront en stage en responsabilité dans les classes en février-mars. Les M1 auront d'abord une semaine en observation chez un maître formateur puis une semaine d'observation dans la classe qu'ils prendront en charge pour deux semaines en responsabilité.

Les PE1 auront déjà bénéficié de deux stages d'observation. Ils passeront 2 jours en observation dans la classe qu'ils prendront en main.

Tous ces jeunes seront accompagnés par l'IUFM et l'université.

Ce dispositif permet d'offrir 4 stages supplémentaires aux enseignants en poste. Ce dispositif pour le moment n'a aucune répercussion sur le remplacement habituel.

Pour le moment, seul ce qui va se mettre en place cette année est défini clairement.

## **II- REEQUILIBRAGE DU RESEAU DES CLASSES : ouvertures / fermetures de postes.**

postes enseignement élémentaire : +23 ... ce sont des postes en bilingue.

décharges de service des directeurs : -1,25 ... concerne 3 ou 4 fusions d'écoles ou des diminutions de décharge du fait suppression de classes. Environ 8 écoles concernées.

Question du SNUipp67 : Lors de la dernière CAPD, le SNUipp avait demandé une décharge supplémentaire pour les écoles mat. de 5 à 8 classes en ZEP. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse de l'Iena : nous avons privilégié une ouverture de classe.

NB : le SNUipp67 interviendra à nouveau lors du CTPD du mois de février pour demander une équité de traitement entre les écoles maternelles et les écoles élémentaires...qui bénéficient, elles, d'une quotité de décharge supplémentaire.

## **évolution du taux de pré-scolarisation des 2-5 ans :**

L'IA explique que l'éducation nationale n'a pas vocation à scolariser les moins de 3 ans et que le pourcentage de tous-petits est supérieur à ce que le ministère préconisait (5%). Il n'y aura donc en aucun cas d'ouverture de classe pour accueillir des tout petits et il faudra, même en EP, bien mesurer les décisions, la priorité sera accordée aux petites écoles rurales, la ville bénéficiant d'autres structures d'accueil.